

## Rapport de l'Assemblée Générale Statutaire du 21/04/2018.

Etaient excusés : M<sup>me</sup> CALMANT, présidente du cercle de Huy et M<sup>r</sup> OLIVIER, délégué du club des Orchidées.

A l'appel des délégués, 12 cercles sont représentés.

Après lecture, le procès-verbal de l'Assemblée générale du 3 mars 2018 ainsi que le rapport d'activités 2017 sont approuvés à l'unanimité. Il est à noter que le bilan est peu marrant mais il correspond à la réalité de notre vécu.

A l'examen de la situation financière au 31/12/2017, les comptes peuvent être considérés en équilibre car la petite perte est due à un versement de la Région début 2018. M<sup>r</sup> GOELF, au nom des vérificateurs aux comptes, atteste que le bilan est correct et félicite M<sup>r</sup> RENSON pour son travail impeccable.

M<sup>r</sup> POUMAY s'interroge sur le montant correspondant au paiement des conférenciers. En effet, pour pouvoir profiter des 12.600€ disponibles, il eût fallu augmenter la durée et/ou le nombre de conférences. La Fédération avait limité le nombre en fonction des subsides octroyés en 2016. L'Assemblée marque son accord et donne décharge aux administrateurs. Le Président ne manque pas de remercier particulièrement le trésorier pour la bonne tenue de ses comptes, M<sup>r</sup> BOROWIAK pour sa gestion des dossiers décorations et toute l'équipe pour le suivi dans les différentes tâches. Il remercie aussi l'Assemblée pour la confiance qu'elle nous accorde.

Les correspondances échangées concernent toutes l'organisation des conférences dont nous reparlerons au point "11".

Elections statutaires : M<sup>me</sup> Christiane PIROTTE, M<sup>rs</sup> Raymond BOROWIAK, Michel BRASSEUR, Désiré GIELEN, André LEGROS et Albert RENSON sont sortants et rééligibles. Ils sont réélus sans aucune objection. Nous n'avons pas reçu de nouvelles candidatures pour renforcer le Bureau. Nous continuerons à veiller aux intérêts de tous le mieux possible.

On procède ensuite à l'élection des vérificateurs aux comptes : M<sup>r</sup> GOELF et M<sup>me</sup> DELCOMMUNE deviennent effectifs, M<sup>rs</sup> MAHY et BOLLET seront suppléants.

Cotisation 2018 : celle-ci est maintenue à 5 cents par membre.

Conférences 2017-2018 - 2019-2020 : ces dossiers sont lourds à gérer sur le plan administratif. Nous préférierions créer des projets ensemble et partager des expériences agréables.

Notre Président a eu l'occasion, lors de l'assemblée du Luxembourg, de rencontrer le ministre COLLIN et lui a fait part de nos difficultés et de nos interrogations concernant l'organisation des conférences. A sa demande, un rapport écrit et succinct lui a été transmis ainsi que nos doléances. Nous lui avons indiqué ce qui posait problème dans les exigences reprises lors de la réunion du 19 mars dernier.

**Pour 2017-2018 la Fédération doit rentrer tous les justificatifs concernant l'organisation des conférences pour cette période.**

Les factures - souches originales décrivant et justifiant les achats pour l'organisation des conférences doivent être numérotées en rapport avec les conférences organisées. Ces justificatifs doivent impérativement être justifiés par des extraits de banques.

Tout achat de + de 250€ devra faire l'objet d'un marché public (3 offres devront être fournies et/ou faire la preuve au minimum qu'elle ont été demandées).

Justifier l'achat si l'offre la moins onéreuse n'a pas été choisie.

Il est encore possible pour les sociétés de récupérer 280€. Ceux-ci ne seront accordés qu'avec des justificatifs dans les mêmes conditions que ci-dessus. Ces achats peuvent faire l'objet de la gestion de la société horticole ayant un rapport avec l'organisation des conférences...: une photocopie ne sera prise en compte que pour 40% de la somme.

Tous ces justificatifs pour l'exercice 2017 / 2018 doivent être rentrés à la Fédération au plus tard le 10 février 2018. La fédération devra encore organiser l'envoi vers la Région pour le 1<sup>er</sup> mars 2018.

Pour 2019/2020 plus d'infos seront communiquées quand la Région aura définitivement arrêté la marche à suivre.

Excursions 2018 : la bonne saison arrive et les projets sont en cours.

Communications :

M<sup>r</sup> BRASSEUR demande s'il y a de nouveaux conférenciers. On parle du dernier arrivé sur la liste: M<sup>r</sup> THIRY est très bon théoricien pour communiquer de son expérience en tant qu'architecte de jardin. La liste mise à jour se trouvera sur le site.

M<sup>r</sup> POUMAY annonce la mise sur pied d'un premier concours de fleurissement à Juprelle. Il s'informe sur la meilleure façon de procéder. M<sup>r</sup> GIELEN lui conseille d'établir un grille avec plusieurs catégories et critères bien définis ( par exemple: façade seule - façade et jardin - etc... puis déterminer des critères: entretien, propreté des abords, association des couleurs, espèces et variétés, etc...).

La séance se termine vers 16h50 avec la communication du n° de compte pour le paiement des frais de déplacement aux délégués.